



SYNTHÈSE ET
MISE EN PERSPECTIVE

~~~~~

# SORTONS L'AGRICULTURE DU SALON

Il est temps aujourd'hui de se dire que ce qui vient de la terre ne peut pas être considéré comme une marchandise banale et de repenser l'agriculture en lui assignant d'autres fonctions : assurer la sécurité alimentaire, préserver la nature, améliorer la santé globale des écosystèmes et des personnes.

Le débat sur l'exception agricole était au cœur de cette journée organisée le 25 février au Carreau du Temple à Paris, jour de l'inauguration du Salon International de l'Agriculture, et symboliquement intitulée "Sortons l'Agriculture du Salon" car toutes les conditions d'une réforme profonde sont là, très loin du folklorique Salon de la Porte de Versailles où l'industrie agricole et alimentaire a quasiment pris toute la place.

Cette journée qui s'est organisée de façon collective et relativement informelle n'était pas un Salon. Elle était l'occasion d'échanger sur l'agriculture et l'alimentation, enjeux majeurs pour tous. Elle rassemblait les acteurs de la démocratie alimentaire, qu'ils soient paysans, cuisiniers, artisans, intellectuels, scientifiques, artistes ou, plus simplement, citoyens-mangeurs, afin de s'approprier l'appel à une exception agricole, mais aussi de mettre en synergie les acteurs et les initiatives afin de décider ensemble des prochaines étapes de cette démarche.

Cette manifestation, sous le parrainage de Michel Serres, a été co-produite par Alimentation Générale et Le Carreau du Temple. Elle procédait de la dynamique du collectif (Gilles Fumey, Olivier Assouly, François Collart Dutilleul, Ioan Negritiu, Eugenio Mailler, Pascale Brevet, Pierre Hivernat, Elisabeth Martin) à l'origine du manifeste [Pour une exception agricole et écologique](#).

Il s'agissait également de rassembler d'autres démarches passées, présentes et à venir – politiques et collectives - qui vont dans le même sens, notamment la tribune sur [Exception agri-culturelle](#) publiée dans Libération et Global Magazine ou encore [Le Plaidoyer](#) des Fermes d'avenir.

Ce document rassemble les interventions qui ont eu lieu durant cette journée.

## **Aux paysans, agriculteurs et mangeurs de tous les pays : le retour du citoyen.**

Produire et manger en respectant la nature nourricière. Michel Serres le dit ainsi :

« Sans se nourrir, nul vivant ne survivrait. Manger est notre besoin biologique premier. Opposant des obèses à des nouveau-nés mourant de faim, le monde souffre, aujourd'hui, d'une injustice majeure concernant la nourriture.

Manger est le premier acte vital, certes, mais, en raison de cette iniquité, un acte social, politique, juridique, moral et, sans doute aussi, sacré, puisque presque toutes les religions en font un rite.

Or, depuis que des ancêtres de génie domestiquèrent certaines espèces de faune et de flore, nous dépendons des agriculteurs pour manger. Sans paysans, aucun humain ne survivrait.

Le paysan est le père nourricier de l'humanité. Il occupe, en cela, une position exceptionnelle dans la condition humaine. Aucun professionnel ne lui est comparable.

Or, une autre injustice, la même sans doute, accule aujourd'hui la paysannerie à la ruine, alors que nul ne pourrait se passer d'elle.

Il est donc de nécessité vitale, de justice politique et morale, mais aussi d'urgence historique d'établir une exception agricole comparable à l'exception culturelle qui n'en est, finalement, que la copie, puisque la culture agraire elle seule nous permet de survivre. »

Michel Serres

L'exception agricole, qui existe à des degrés divers dans tous les pays industrialisés et/ou riches (subventions, marchés protégés, droits de douane, aides directes, indirectes ou déguisées, concurrence faussée par des monopoles et oligopoles, contingentements tarifaires, influence sur les prix, délocalisations avantageuses...) n'est guère pensée qu'en fonction de critères qui ne privilégient pas la préservation de la nature ni l'amélioration de l'accès à une nourriture suffisante et de qualité pour tous.

Il devient nécessaire de repenser l'exception agricole pour l'avenir, en la comprenant comme une exception à la fois écologique et alimentaire, donc en lui assignant de nouvelles fonctions telles qu'assurer la sécurité alimentaire dans les pays qui sont actuellement en état d'insécurité plus ou moins chronique, préserver la nature pour garantir les besoins fondamentaux des générations futures, améliorer la santé globale des écosystèmes, des sociétés, des communautés et des personnes.

Cela ne peut probablement se faire qu'en repensant l'agriculture elle-même, c'est-à-dire en ouvrant plus largement le panorama d'agricultures diverses écologiquement orientées et en incorporant l'économie agricole dans un complexe environnemental et social politiquement gouverné dans l'intérêt général depuis l'échelle locale jusqu'à l'échelle internationale. L'exception agricole est la première étape dans l'avènement de sociétés plus équitables et faisant plus globalement symbiose avec la nature (contrat naturel et civilisationnel).

## Synthèse des Tables Rondes et Ateliers

Par Ioan Negrutiu

### Contexte

Une forme d'exception agricole avait été envisagée au niveau international par la Charte de la Havane en 1948 ; elle donner un statut particulier aux produits alimentaires dans le commerce mondial. Depuis, des formes d'exception agricole existent à des degrés divers (subventions, marchés protégés, droits de douane, aides directes, indirectes ou déguisées, concurrence faussée par des monopoles et oligopoles, contingentements tarifaires, influence sur les prix, délocalisations avantageuses...), sans permettre pour autant la préservation de la nature et l'amélioration de l'accès à une nourriture suffisante et de qualité pour tous.

Aujourd'hui le contexte global et local sont favorables à une démarche « exception » : attente sociétale forte, moment opportun pour la cristallisation d'un long processus réflexif, des initiatives et actions de terrain de plus en plus nombreuses et diverses pour contrecarrer la concentration de pouvoir, l'accaparement des ressources et les conflits d'intérêt dominants dans le domaine agro-alimentaire.

Pour l'exception, comment doit-on parler de :

- (1) l'agriculture, une activité économique ordinaire ?
- (2) la nourriture, une marchandise ou un bien commun ?
- (3) la nature, un capital, un ensemble de biens communs/publics/collectifs/privés, patrimoine commun de la nation/de l'humanité ?

Les vocables « exception » : exception agricole et écologique, exception agri-culturelle, exception alimentaire, démocratie alimentaire, transition agricole et alimentaire, (...). Le terme d'exception agricole est utilisé le plus souvent.

En attendant de préciser la terminologie par rapport aux objectifs ci-après, la synthèse utilise le terme « exception ».

### Objectifs

Possibilité de faire émerger un mouvement porteur dans la "société civile" dans le sens de la "démocratie alimentaire" en lien avec les systèmes alimentaires et la santé publique. Il s'agit de faire coexister une diversité de formes d'agriculture, en particulier en tenant compte des besoins et des choix alimentaires des communautés de vie, de la préservation de la nature et des ressources territoriales.

Cette démarche est censée parvenir à réorienter les politiques publiques sociales, économiques et environnementales en partant des politiques alimentaires et agricoles.

Source <http://institutmichelserres.ens-lyon.fr/spip.php?rubrique87>

Avec :

- Daniel Wathelet, administrateur Trame scri, CATL Ceinture Alimentaire Liégeoise et International Urban Food Network France
- Denis Couvet, Muséum national d'Histoire naturelle
- Coline Serreau, cinéaste
- Jean-Michel Salles, directeur de recherche CNRS SupAgro Montpellier
- Yves François, agriculteur, membre de l'Association Française d'Agronomie
- Daniel Perron, juriste, auteur de «Critique de la pensée agricole»
- Discutant : Ioan Negrutiu, biologiste, directeur de l'Institut Michel Serres à l'ENS de Lyon
- Modérateur : Gilles Luneau, rédacteur en chef de Global Magazine
- Synthèse : Olivier Assouly, Philosophe, spécialiste de l'alimentation

## Table Ronde 1 – Exception agricole : de quoi parle-t-on ?

### Attendus et questionnement

L'objet a été de caractériser les ressorts et les enjeux de l'exception, en faisant une analyse critique de la pertinence du concept (forces et faiblesses).

Les critères de l'exception : politiquement cohérente, socialement juste, économiquement judicieuse, écologiquement responsable, socialement acceptable.

Le concept exception doit être conçu comme instrument citoyen pertinent pour mobiliser et défendre alimentation, agriculture et nature en tant que système socio-économique et socio-écossystémique. En lui assignant de nouvelles fonctions, l'exception doit aussi assurer la sécurité alimentaire dans les pays qui sont actuellement en état d'insécurité plus ou moins chronique, préserver la nature pour garantir les besoins fondamentaux des générations futures, améliorer la santé globale des écosystèmes, des sociétés, des communautés et des personnes.

Cela ne peut probablement se faire qu'en repensant l'agriculture elle-même, c'est-à-dire en ouvrant plus largement le panorama d'agricultures diverses écologiquement orientées et en incorporant l'économie agricole dans un complexe environnemental et social politiquement gouverné dans l'intérêt général depuis l'échelle locale jusqu'à l'échelle internationale.

### Les débats

Les échanges ont moins repris littéralement les termes d'un énoncé au centre du Manifeste ([lien vers le manifeste](#)) qu'à en imaginer les variations-déclinaisons, les nuances, les adaptations, à travers le regard et les analyses des différents participants.

En se référant à l'exception culturelle et à l'aune des règles du marché libéralisé et du droit de la concurrence, la question est de savoir si alimentation et agriculture peuvent faire l'objet d'un encadrement strict permettant de repenser toute la chaîne de valeurs dont les grands bénéficiaires sont à ce jour les semenciers et les industriels. L'enjeu a trait à la redéfinition des conditions indispensables à l'essor d'une démocratie alimentaire.

Se situant pour commencer en marge d'une agriculture intensive et commandée par le marché, l'exception doit démontrer sa capacité de rupture par rapport au système dominant en place, appelant à revoir de fond en comble production et consommation alimentaires (par la décentralisation de la production et de la distribution, par exemple) en y intégrant fondamentalement l'environnement et la santé et en vue de recomposer nos propres milieux naturels et sociaux. L'exception, de l'avis de tous les participants à cette table ronde, réclame d'autres outils d'évaluation à l'instar du « bien-être » et de la liberté de choisir ses aliments, de prendre ainsi part politiquement aux grandes décisions engageant notre alimentation et l'agriculture.

Les discussions ont révélé la difficulté à conjuguer des différences culturelles, propices au droit et au respect de nombre de singularités des sociétés, avec des intérêts divergents. Dans cette situation, comment esquisser un (des) projet(s) politique(s) et les cadres juridiques appropriés ?

On dispose dans ce sens d'un support précieux et détaillé rédigé par François Collart

Dutilleul en 2014: « International recognition of an exception for food on the model of the cultural exception » ([lien](#)). Michel Serres propose : « *Enlever les produits nourriciers, les produits agricoles de la spéculation boursière sur les places financières* ».

Cette exception alimentaire doit être évalué dans le contexte global « protectionnisme – libéralisation ».

Jean-Michel Salles suggère de prendre en considération :

(1) Les critiques non-idéologiques, qui sont de deux ordres :

- les humains ont besoin de sociabilité et de contrôler collectivement une partie de leur destin ;

- la façon d'organiser la libéralisation des échanges a été largement influencée par les intérêts les mieux défendus qui ont tordu les nouvelles règles à leur avantage.

C'est donc par rapport à ces deux critiques que l' exception peut être argumentée.

(2) Comment organiser l' exception : en permettant à des instances politiques légitimes et démocratiques de valider des règles de protectionnisme stratégique. Par exemple sur la base d'enjeux de santé publique, de gestion des milieux bio-physiques, voire de sécurité alimentaire.

L'idée de «protectionnisme stratégique» renvoie à des notions de contingence, de limitation dans l'espace, le temps, la société... Il faut donc penser ces contingences et ces limitations dès le départ, notamment en termes de pertinence socio-économique et de fondements légaux.

(3) Quels sont les risques de l' exception? Comme d'habitude, que la règle soit détournée au profit d'intérêts bien constitués .

### **Recommandations**

1. Le collectif SAS élabore la doctrine de l'exception (en repensant notamment les définitions de l'agriculture et du métier d'agriculteur aux réalités actuelles), suivi d'une consultation large des acteurs et des organisations citoyennes.

2. Sur cette base, mettre en réseau et développer une plateforme pour porter l'exception en tant que demande sociétale / initiative citoyenne.

Avec :

- Arnaud Daguin, Echelle de Riches Terres
- Thierry Geffray, agriculteur, membre de l'Association Biovallée
- Maxime de Rostolan, coordinateur du projet Fermes d'avenir et fondateur de Blue Bees
- Denise et Daniel Vuillon, fondateurs de la première AMAP
- Philippe Desbrosses, agriculteur, scientifique, et écrivain
- Hélène Binet, La Ruche qui dit Oui
- François Mulet, maraîcher, président réseau Maraichage Sol Vivant
- Discutant : Eugenio Mailler, journaliste Alimentation Générale
- Modérateur : Gilles Fumey, géographe, enseignant-chercheur, Sorbonne-Université et ISCC-CNRS
- Synthèse : Camille Labro, journaliste - M Le Monde

## **Table Ronde 2 - Retours d'expériences - la pertinence et la faisabilité du concept exception à l'épreuve du terrain.**

### **Attendus et questionnement**

1. Quel dénominateur commun il y a entre les différentes initiatives et expériences ?  
- identifier les forces et faiblesses de ces initiatives et expériences.
2. Les expériences en cours et les acteurs :  
- en quoi permettent-elles de nouer des liens entre agriculture et nature, d'une part, et entre agriculture et alimentation, d'autre part ?
3. Les acteurs se reconnaissent-ils dans la notion d'exception agricole ?  
- l'exception (agricole, alimentaire, agri-culturelle, écologique) peut-elle amplifier et renforcer les expériences alternatives en mettant en synergie des acteurs et des actions et initiatives alternatives sur alimentation, agriculture et écologie ?

### **Les débats**

Forts de leur expérience, les intervenants considèrent que l'exception doit répondre à un ensemble de critères.

1. La défense d'une agriculture durable et responsable, sans impact négatif sur l'environnement et en garantissant la cohésion territoriale et sociale, la souveraineté alimentaire et la santé. L'agro-écologie semble répondre / répond à ces besoins.
2. Se libérer des contraintes de la grande distribution et des pressions d'un marché de plus en plus standardisé. Pour ce faire, mettre l'accent sur la mise en place des politiques agricoles et territoriales intégrées (avec articulation et synergie des politiques alimentaires, agricoles, de l'emploi, de l'énergie etc) qui favorisent la création d'emplois et des rémunérations équivalentes aux autres activités économiques, en évitant de considérer comme subventions des rémunérations pour des services rendus à la société et à la nature. Accorder une priorité absolue aux politiques intégrées de protection des sols et de leur fertilité.
3. La qualité intrinsèque des produits agricoles et alimentaires sous aspects sanitaires, écologiques et économiques. Pour y parvenir, il faut assurer la faculté de préserver, de concentrer et de restituer au mieux le « capital » biologique et organoleptique des produits. Préserver donc l'agro-biodiversité.
4. Liens forts entre producteurs et consommateurs/mangeurs. Pour renverser les tendances de démantèlement des agricultures paysannes par le dumping social agricole et les bouleversements du monde rural, stimuler les actions citoyennes solidaires de soutien et explorer les apports des réseaux sociaux. Utiliser les ressources financières avec priorité pour accompagner et soutenir des projets qui expérimentent et consolident la viabilité économique, technique, sociale d'une agriculture qui s'inspire de la nature.
5. Favoriser la gouvernance territoriale, conçue comme une prolongation d'un développement à la fois personnel et solidaire, collectif.



6. Soutenir et multiplier des expériences portées par des territoires-école, dont les ambitions-réalisations sont axées sur :

- aménager le territoire de manière à préserver les ressources naturelles (eau, air, sol, soleil, biodiversité) ;
- valoriser les ressources territoriales au service des besoins de la population (eau potable, alimentation, habitat, santé, loisirs...);
- construire une gouvernance qui accompagne les innovations, identifie et soutient les bonnes pratiques. Associer dans le cadre de cette gouvernance les capacités de la recherche publique et des savoirs des acteurs du territoire.

7. La démarche par la santé apparaît comme transversale aux différentes analyses et prises de position. L'argument santé peut réconcilier, renouer les liens entre le monde paysan et la société urbaine hors-sol qui en dépend.

### **Recommandations**

1. Promouvoir et contribuer à des formations continues des professionnels et des animateurs sur la problématique « transition sociétale et (agro)écologique ».
2. Structurer la démarche exception pour mettre en cohérence, articuler, intégrer les nombreuses initiatives et alternatives en cours et formaliser leur mise en réseau (sur des territoires, dans l'UE) ?

Avec :

- Thierry Paquot, philosophe de l'urbain
- Emmanuel Aze, secrétaire national de la Confédération paysanne
- Philippe Vieille, ancien élu, directeur de Kalys et de la maison d'édition Souffle court
- Bernard Lannes, Président de la Coordination Rurale
- Jean-Marie Gilardeau, juriste et agriculteur
- Olivier Darné, Artiste et pollinisateur (Parti Poétique - La Banque du miel)
- Modérateur : Pierre Hivernat, rédacteur en chef du Magazine Alimentation Générale
- Synthèse : Ioan Negrutiu, biologiste, professeur émérite des Universités, directeur de l'Institut Michel Serres à l'ENS de Lyon

## **Table Ronde 3 – Démocratie alimentaire et territoires - repenser la gouvernance de nos systèmes alimentaires.**

### **Attendus et questionnement**

1. Comment activer la démocratie participative dans la conception et la mise en œuvre des politiques publiques visant à ajuster les ressources naturelles disponibles et les besoins fondamentaux des personnes ? Comment adapter cette démocratie participative à diverses échelles de territoires (collectivité territoriale, bassin de vie, bassin versant, parc naturel régional, pays, continent, mondial) ? Faut-il privilégier une échelle territoriale ?
2. Par quels moyens, autres que la seule charité, peut-on améliorer le respect du droit de l'homme à l'alimentation et à l'eau potable ? Faut-il penser ces moyens à l'échelle des territoires, celle des Etats ou à l'échelle internationale ?
3. Comment privilégier la voie d'une démocratie alimentaire pour mettre en œuvre la souveraineté alimentaire des Etats ?
4. Est-il concevable de parler de l'alimentation en termes de « service public » ? Si, dans la mesure où :
  - l'alimentation durable / équitable pour tous induit la gouvernance territoriale et peut servir de clef du développement territorial qui valorise le potentiel de chaque territoire ;
  - s'agissant de la restauration collective, il est souhaitable de déroger aux règles de libre-échange de l'OMC.
5. Quelles évolutions peut-on souhaiter pour que l'information des consommateurs permette à ceux-ci d'agir à la fois comme « mangeurs » et comme « citoyens » ? Quelles informations ? Quel type d'étiquetage ?
6. La pédagogie de l'acceptation sociétale / culturelle de l'exception doit donner priorité à la question : la nourriture, marchandise ou bien commun ? La métaphore de la santé globale (individus, collectivités-sociétés, écosystèmes) peut servir de lien entre alimentation-santé-nature et engager le débat sur la dimension biens et services publics.

### **Les débats**

La problématique agro-alimentaire et le territoire sont des questions de société et à caractère politique. Elle a été discutée en quatre temps, fortement imbriqués.

1. Penser en termes de systèmes alimentaires, de l'assiette au champ. C'est pourquoi, le concept d'exception doit être élargi, reformulé pour intégrer alimentation, territoire, condition paysanne, écologie. Se nourrir veut aussi dire se soigner, donc définir les valeurs autour desquels on pense l'exception. Cela appelle à redéfinir l'agriculture et le métier d'agriculteur et de préciser les instruments nécessaires pour relocaliser l'agriculture. L'exception devrait constituer une transition (le temps de changer la gouvernance territoriale et de construire les nouveaux systèmes alimentaires) pour aboutir à la « banalisation » de l'agriculture comme pratique agro-écologique, déclinée en diversité territoriale (géographique) et culturelle.

2. Une approche territorialiste des systèmes alimentaires pour valoriser le potentiel de chaque territoire.

Le territoire est important pour la démocratie. Le territoire est patrimoine de la nation et les sols sont un bien commun ; c'est pourquoi l'ensemble terre-sol-foncier et sa co-gestion (par exemple pour une disparition possible de l'opposition ville-campagne), la disponibilité et l'accès aux ressources (terre, eau, bioressources etc), l'alimentation et l'environnement constituent les ingrédients à réunir en termes d'aménagement du territoire.

### 3. Des liens forts entre démocratie et souveraineté alimentaire.

L'alimentation durable et équitable pour tous induit une gouvernance territoriale transversale comme clef du développement territorial.

La souveraineté alimentaire doit être fortement liée à la démocratie alimentaire. Cela implique :

- (1) une régulation politique et économique intégrées avec une architecture et cohérence des politiques publiques pour orienter les investissements et les règles de commerce.
- (2) penser la souveraineté alimentaire en termes qualitatifs (aliment versus nourriture) pour faire vivre les agriculteurs de leur travail et briser le verrou concurrence/compétitivité qui induit du dumping social et environnemental ;
- (3) activer la démocratie participative dans la conception et la mise en œuvre des politiques publiques visant à ajuster les ressources naturelles disponibles et les besoins fondamentaux des personnes sur le territoire. Cela permet de maximiser l'autonomie alimentaire territoriale dans un processus de co-construction mobilisant les différents acteurs du territoire.

### 4. Une démarche santé publique et droits humains à l'alimentation et à l'eau potable, à un environnement vivant et vivable. Cette démarche est nécessaire pour

- déverrouiller les réglementations des systèmes de gouvernance actuels et définir des cadres juridiques cohérents pour des politiques publiques intégrées et volontaristes ;
- appliquer à l'alimentation par transposition ce qui existe déjà pour d'autres services publics, comme la santé et l'éducation ;
- promouvoir l'information des consommateurs et faire de la traçabilité une exigence.

## **Recommandations**

1. Mettre en place des agences uniques des territoires disposant des outils de monitoring et de cartographie pour une gestion intégrée du patrimoine territorial permettant de donner de la valeur à ce patrimoine. Il s'agit d'un moyen important pour la prise de conscience des dynamiques, risques, érosion etc des richesses du territoire.

2. Elaborer l'exception comme un instrument faisant des systèmes alimentaires un service public à part entière.

3. Faire de la démocratie alimentaire un instrument pour repenser l'agriculture et l'intégration effective entre nature, nourriture et agriculture.

4. Penser un système économique rémunérateur pour les producteurs et permettre aux consommateurs-citoyens de se nourrir selon leurs choix.

Avec :

- Valérie Nicolas, groupe de travail international CGLU «gouvernance territoriale de l'alimentation»  
- Gilles Fumey, géographe, enseignant-chercheur, Sorbonne-Université et ISCC-CNRS  
- Frédéric Courleux, conseiller du think-tank Momagri  
- Marcel Mazoyer, ingénieur agronome, professeur émérite à AgroParisTech  
- Daniel Wathelet, administrateur Trame scri, CATL Ceinture Alimenterre liégeoise et International Urban Food Network France  
- Modérateur : Gilles Luneau, rédacteur en chef de Global Magazine  
- Rapporteur : François Collart Dutilleul, directeur et initiateur du programme Lascaux, professeur émérite des Universités.

## Atelier 1 – Penser une stratégie planétaire

### Attendus et questionnement

Il s'agit de penser les cadres politiques, juridiques, mais aussi l'acceptation culturelle et les considérations éthiques permettant de repenser agriculture(s) et alimentation(s).

Parmi les problèmes identifiés :

- (1) Quels moyens pour permettre de faire coexister une diversité de formes d'agriculture, en particulier en tenant compte des besoins alimentaires des communautés de vie, de la préservation de la nature, des évolutions du climat ?
- (2) Comment préserver l'accès des paysans à la terre, à l'eau, aux ressources de la biodiversité dans les pays en développement (officialiser les titres d'occupation des paysans, encadrer les investissements internationaux dans l'agriculture, lutter contre la biopiraterie...) comme dans les pays développés (affectation à l'agriculture, conflits d'usage, lutte contre l'artificialisation...)?

### Les débats

La question de l'exception est envisagée principalement avec des associations, avec la société civile, avec des agriculteurs aussi. Mais tous ou presque représentent des pays développés. Sans doute y a-t-il beaucoup d'expériences alternatives. Mais on les trouve au mieux à une échelle régionale, comme l'Europe par exemple. Il reste que la question agricole est globale ou mondiale. Il y a trois milliards de personnes qui n'ont pas les moyens de produire et d'acheter de la nourriture. Or on ne pourra pas trouver des solutions entre pays riches.

Au plan international, les règles de l'OMC ont été établies principalement par l'UE et les USA. C'est d'ailleurs pourquoi les règles dérogatoires leur permettent de subventionner leur agriculture. On peut toutefois se demander si l'exception n'est pas d'abord, pour nous, une exception européenne alors que les situations des USA et de la Chine sont différentes. Il reste qu'une exception est en tout état de cause nécessaire car c'est le seul moyen de compenser des situations de surproduction ou de pénurie. Or l'agriculture est une activité trop dépendante de conditions externes (géographie, sols, climat...) pour pouvoir stabiliser aisément la production à une échelle permettant d'assurer la sécurité alimentaire de toutes les populations du monde.

Précisément, l'OMC ne peut atteindre cet objectif car l'OMC est faite pour des pays considérés comme étant à égalité de droits et d'obligations. Or cette égalité n'existe évidemment pas dans la réalité, sauf peut-être entre les pays riches. Si l'OMC n'est pas la bonne échelle, peut-on envisager des solutions à l'échelle internationale des régions ? L'association des régions du monde se développe de manière très significative. Il y a de plus en plus de projets de coopération et une reconnaissance commune de bonnes pratiques alimentaires. Il faudrait donc régionaliser les politiques publiques agricoles et alimentaires et les territorialiser et donc les concevoir à un échelon infranational. A cet échelon, il est possible de concevoir des systèmes alimentaires avec tous leurs aspects positifs comme le bien-être et la culture.

En convenant de gouverner les systèmes agroalimentaires à une échelle régionale plutôt que nationale ou mondiale, il devient possible, à partir de la base, de transmettre les savoirs locaux dans le monde entier et de partager des expériences alternatives.

### Recommandations

Le premier problème de l'exception est peut-être celui de sa gouvernance et, à cet égard, c'est sans doute à l'échelle des régions qu'il est le plus efficace d'expérimenter et d'innover.

Avec :

- Linda Bedouet, paysanne
- Benoît Biteau, agronome, paysan et conseiller régional délégué à la mer
- Henri de Pazzis, paysan, fondateur de ProNatura
- Marc Dufumier, agronome, professeur émérite AgroParisTech
- Antoinette Guhl, adjointe à la Maire de Paris chargée de l'Economie sociale et solidaire, de l'Innovation sociale et de l'Economie circulaire
- Agathe Gignoux, chargée d'affaires publiques CIWF France
- Modérateur : Eugenio Mailler, journaliste Alimentation Générale
- Rapporteur : Pascale Brevet, journaliste Alimentation Générale

## Atelier 2 – imaginer une nouvelle agriculture ? Ou une diversité d'agricultures ancrées sur des territoires eux-mêmes divers ?

### Attendus et questionnement

..... à compléter

### Les débats

Le débat s'est concentré sur deux axes :

1. Le rapport homme-nature et les agricultures paysannes (quel retour au bon sens paysan ?).

- l'acceptation que l'homme (occidental) appartient à la nature est un prérequis pour être en mesure de changer les choses. Comme un clin d'oeil sémantique, il est préférable de parler de paysans plutôt que d'exploitants, et de mangeurs plutôt que de consommateurs.

- le bon sens paysan et un savoir-faire qui disparaissent: il ne s'agit pas de nier la dimension productive de l'agriculture ni la domination de la nature par l'homme, mais de dénoncer le diktat du profit auquel est soumise l'agriculture, entraînant une domination violente de la nature et une marchandisation de l'agriculture et de l'alimentation.

Une agriculture intensive dans l'usage qu'elle fait des ressources renouvelables gratuites (le dioxyde de carbone ou l'énergie du soleil), et intensive en emplois est souhaitable. Cette nouvelle agriculture doit permettre aux pays du Nord de produire moins mais mieux, laissant ainsi la possibilité aux pays du Sud de produire sans concurrence déloyale des surplus subventionnés en provenance des pays OCDE.

2. La vocation du territoire, souveraineté alimentaire et intégration du social avec l'écosystème.

Pour repenser l'équilibre des activités humaines qui coexistent au sein d'un territoire, il est important de concilier souveraineté alimentaire et capacité de la terre à produire demain. Par sa dépendance alimentaire des campagnes, la ville doit être partie prenante du monde agricole. Ainsi, le territoire devient un seul système, intégrant social et écosystèmes. Côté social, pour la nouvelle agriculture la diversité des paysans et des fermes apparaît comme évidente. Côté (agro-)écosystèmes, les ressources primaires de l'agriculture, les sols, l'eau et le vivant, demandent d'être abordées comme un ensemble. La diversité des ressources biologiques, y compris la biodiversité des sols, est une illustration directe. Leur rapport avec la gestion de la ressource eau incite les acteurs d'un territoire à repenser l'aménagement du territoire en lien avec tout ce qui précède.

### Recommandations

1. Définir un nouveau contrat ville-campagne allant de nouveaux modes de production et de consommation centrés sur les bonnes pratiques (le cas de la (sur)consommation de viande, la désintensification de l'élevage, le bien-être animal) ;

2. Repenser les politiques territoriales, agricoles, alimentaires etc, y compris la PAC, pour  
- rémunérer et non subventionner les paysans pour leurs activités et services afin d'adopter des démarches préventives en général et pour la préservation de la fertilité des sols en particulier. La question du foncier et l'accueil des néo-paysans s'est posée avec insistance ;  
- la restauration collective constitue un excellent terrain pour amorcer le changement, notamment par un engagement de volume pour les paysans du territoire et leur juste rémunération.

Avec :

- Xavier Hamon, chef et coordinateur de l'Alliance Slow Food des Chefs pour la France
- Gilles Pérole, président de Un plus Bio, maire-Adjoint à la ville de Mouans-Sartoux
- Christophe Collini, maraîcher à Saint-Péver, à l'initiative du Conservatoire du Goût
- Julia Csergo, historienne, professeur à l'UQAM (Canada)
- Norbert Nicolet, Ferme Ô Vr, Annoville
- Modérateur : Olivier Assouly, Philosophe, spécialiste de l'alimentation
- Rapporteur : Pierre-Yves Bulteau, journaliste  
Alimentation Générale

## Atelier 3 – Politiques du goût

### Attendus et questionnement

.... A préciser

### Les débats

Le débat s'est focalisé sur

1. Des politiques de l'alimentation permettant de défendre la diversité des goûts. Ces politiques seraient à relier à une politique patrimoniale des ressources biologiques / génétiques au service des sociétés. C'est un changement radical par rapport à la mainmise du marché sur ces ressources.

2. Eduquer dès le plus jeune âge pour faire comprendre et apprendre que le goût est autre chose que des standards et des normes industrielles, il est surtout la variété, la richesse et la manière dont sont cultivées les matières premières agricoles (légumes, fruits, céréales etc) et sont préparées les denrées alimentaires.

### Recommandations

Une désobéissance civile contre l'exclusivité des registres et catalogues de semences et des variétés dans l'UE.

## **En perspective**

Projet

- esquisser le projet politique et le cadre juridique SAS : une grappe de projets évolutifs, par ex.

PLUS D'INFOS SUR :  
[WWW.ALIMENTATION-GENERALE.FR](http://WWW.ALIMENTATION-GENERALE.FR)